

Logistique Collaborative ASBL  
LOCO

Rapport d'activités

01/04/2024 – 31/03/2025



**Contact**

Romain ALAERTS

Coordinateur

romain@LOCO.brussels

+32 488 91 29 10

## Table des matières

1.	Introduction.....	2
1.1	Genèse et historique du Réseau LOCO et de LOCO asbl.....	2
1.2	Objectifs.....	3
1.3	Le Réseau LOCO aujourd’hui.....	3
2.	Contexte.....	4
3.	Activités réalisées.....	6
3.1	Consolidation de l’équipe de travailleu.rs.ses.....	6
3.2	Gouvernance et animation du réseau.....	7
3.3	Professionnalisation du secteur de l’aide alimentaire.....	7
3.4	Partenariats.....	9
3.5	Mutualisation des approvisionnements.....	9
3.6	Mesures d’incitation au don auprès des entreprises alimentaires.....	12
3.7	Rationalisation du transport.....	12
3.8	Rationalisation de l’entreposage.....	13
3.1	Achats d’aliments.....	14
3.2	Communication, publications et plaidoyer.....	15
4.	Bilan et perspectives 2025-2026.....	16

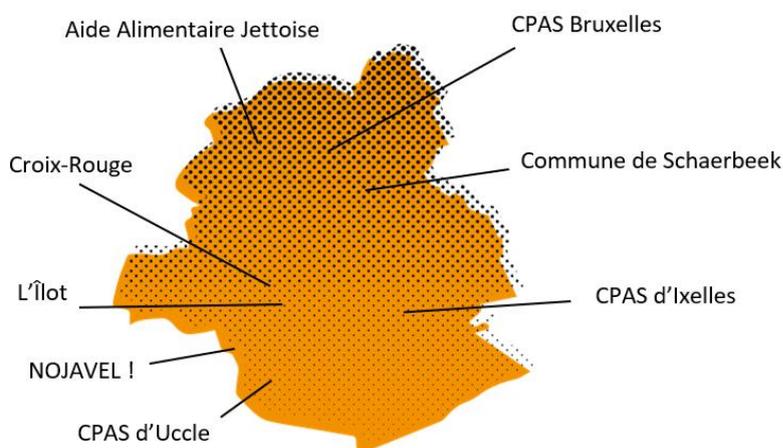
## 1. Introduction

### 1.1 Genèse et historique du Réseau LOCO et de LOCO asbl

En 2016, la Concertation Aide Alimentaire, animée par la Fédération des Services Sociaux Bicommunautaire (FdSSB), a élaboré un diagnostic des contraintes logistiques qui pèsent sur l’approvisionnement des organisations d’aide alimentaire (groupe de travail « Logistique collaborative »). Ce diagnostic a mis en évidence que le don d’inventus alimentaires représentait une réelle opportunité d’amélioration en quantité, qualité et diversité des approvisionnements, mais qu’il engendrait de nouvelles contraintes logistiques pour les organisations, en particulier pour les plus petites d’entre elles. Pour ces organisations, la collecte et la gestion d’inventus mobilisent des moyens humains et matériels importants, éventuellement au détriment de l’accueil et de l’accompagnement social des bénéficiaires.

C’est dans ce contexte que s’est développé le Réseau LOCO — pour Logistique Collaborative — un **réseau d’organisations d’aide alimentaire qui se base sur le partage et la mutualisation des expertises, des contacts et des moyens**. LOCO est porté par des acteurs actifs dans l’aide alimentaire - associations, communes et CPAS - qui collaborent étroitement. Ces acteurs sont identifiés pour participer à ce réseau, car ils possèdent un équipement logistique ou des moyens d’action plus larges que la plupart des autres acteurs du secteur. Actuellement, ce réseau se compose des organisations suivantes — appelées aussi plateformes logistique ou plateformes logistiques :

- Projet DREAM du CPAS de la Ville de Bruxelles
- Projet logistique de la coordination sociale du CPAS d’Ixelles
- Projet CDAG du CPAS Uccle
- Projet inventu pas perdu de la Commune de Schaerbeek
- Projet Bru-Cap de la Croix-Rouge de Belgique
- Asbl Aide Alimentaire Jettoise de la concertation aide alimentaire de Jette
- Asbl NOJAVEL
- ASBL L’Ilot-sortir du sans-abri



LOCO propose un service d’approvisionnement, de logistique professionnel et d’accompagnement

technique aux acteurs de l'aide alimentaire sur l'ensemble de la Région de Bruxelles-Capitale.

L'ASBL LOCO a été créée en décembre 2021, à l'initiative des partenaires, permettant ainsi d'assurer la continuité du projet, après le retrait de la FdSSB dans l'animation du réseau fin de l'année 2022. Cette ASBL a permis de déployer des moyens propres aux objectifs et de placer LOCO comme un acteur central notamment dans l'approvisionnement en invendus alimentaires sur la Région bruxelloise.

## 1.2 Objectifs

Les objectifs de LOCO asbl s'articulent autour de trois axes principaux :

### Collaboration et mutualisation

1. Faciliter la mutualisation des moyens logistiques notamment les véhicules, le stockage, les équipes entre acteurs du secteur.
2. Mener/soutenir des activités de sensibilisation et de plaidoyer pour rendre visible et défendre les intérêts des acteurs de l'aide alimentaire.
3. Faciliter le partage d'information et l'échange de bonnes pratiques/expériences en matière de logistique et d'approvisionnement.

### Facilitation de l'approvisionnement des acteurs de l'aide alimentaire

1. Faciliter la redistribution de denrées alimentaires.
2. Financer et/ou coordonner des achats groupés.
3. Renforcer et diversifier/stimuler les collaborations avec les fournisseurs.
4. Soutenir, aider et faciliter le développement de plateformes logistiques dans la Région de Bruxelles-Capitale

### Amélioration de la qualité, quantité et diversité de l'approvisionnement

1. Mobiliser des ressources et des actions pour améliorer la quantité et la qualité des denrées alimentaires.

## 1.3 Le Réseau LOCO aujourd'hui

**Le Réseau LOCO est constitué de plateformes logistiques** qui appuient les organisations d'aide alimentaire sur un territoire déterminé, le plus souvent celui d'une commune ou de plusieurs communes voisines.

### Ces plateformes ont pour missions :

- De soutenir la mise en œuvre des activités logistiques et d'approvisionnement en matière de collecte, stockage, transport et distribution de produit alimentaire, en particulier les invendus.
- D'identifier besoins d'aide alimentaire de leur territoire ainsi que les moyens qui peuvent être mutualisés.
- D'inviter à la collaboration tous les acteurs publics ou privés actifs dans le domaine de l'alimentation.
- De mettre en place un cadre de collaboration entre les organisations d'aide alimentaire. Ces actions mises en œuvre peuvent varier d'une plateforme logistique à l'autre, en fonction des moyens et des financements qui lui permettent d'exister. Elles ne sont pas directement financées pour leur implication dans LOCO.

Le rapport ci-après donne un aperçu de l'ensemble des activités réalisées par LOCO en Région bruxelloise sur la période de ce subside.

## 2. Contexte

Les nombreuses crises survenues au cours des quatre dernières années ont entraîné une hausse significative du coût de la vie. Ce phénomène a affecté durement les ménages et a provoqué une augmentation du nombre de personnes en situation de pauvreté et des demandes d'aide alimentaire. On estime que **90.000 personnes** ont eu recours à l'aide alimentaire en **2024**.

Ces constats montrent le rôle crucial de l'aide alimentaire pour assurer la sécurité alimentaire des populations les plus précaires. En Région Bruxelles-Capitale, près de **140 organisations (associations, initiatives citoyennes, communes et CPAS) délivrent chaque jour des colis alimentaires**, des repas et des collations à des personnes et à des familles en difficulté.

Cependant, l'aide alimentaire repose en grande partie sur des ressources gratuites (collecte d'aliments invendus et travail bénévole notamment) et cette activité reste coûteuse pour les organisations qui la mettent en œuvre. Rien qu'en Région bruxelloise, le coût de l'aide alimentaire se chiffre en millions d'euros<sup>1</sup>. Une réalité bien tangible pour ceux qui doivent y faire face au quotidien. L'inflation et la hausse des prix de l'énergie ont eu pour effet d'aiguiser davantage cette question du financement de l'aide alimentaire.

Face à la hausse des demandes d'aide, l'approvisionnement et les moyens humains disponibles restent insuffisants. Les missions sociales s'en trouvent alors impactées. Sur le terrain, les travailleurs et bénévoles estiment que **le nombre de personnes qui font appel à leurs services a augmenté de 20 à 25 %** durant la crise sanitaire et continue d'augmenter en raison des coûts d'énergie et de l'inflation galopante.

Cette problématique a été amplifiée par la **récente diminution du nombre d'organisation d'aide alimentaire de 1<sup>ère</sup> ligne**. En effet, une quantité importante d'organisations d'aide alimentaire a vu le jour durant la crise sanitaire entre 2020 et 2022. La plupart était pilotée par des bénévoles portés par l'élan de solidarité que la population bruxelloise a manifesté en cette période. Malheureusement, cet élan n'était pas pérenne. Une fois le confinement levé, beaucoup de bénévoles ont mis fin à leur implication, ce qui a provoqué une diminution estimée à entre 10% et 15% du nombre d'organisations d'aide alimentaires de 1<sup>ère</sup> ligne sur le territoire.

De même, le contexte politique et réglementaire dans lequel s'inscrit l'aide alimentaire continue à évoluer, ce qui fragilise son approvisionnement, à savoir :

- Une meilleure prévention à la source avec l'augmentation du prix des matières premières et des magasins qui gèrent plus attentivement leur stock ayant pour conséquence moins de gaspillage mais aussi moins de dons.
- Une demande grandissante de produits en « vente rapide » par des consommateurs « tout venant » en raison de la crise économique.

---

<sup>1</sup> Une étude concernant le coût de l'aide alimentaire a été réalisée en 2021-2022 par le bureau de conseil Factor-X en collaboration avec la Concertation Aide Alimentaire.

- Des acteurs commerciaux, parfois d'envergure internationale tels que Too Good To Go ou Happy Hours Market « rachètent les invendus » des entreprises alimentaires pour les revendre à prix réduit à un public « tout venant ». Ces denrées ne sont donc plus disponibles pour l'aide alimentaire. Certains de ces acteurs commerciaux donnent ensuite leurs « invendus d'invendus » à l'aide alimentaire, mais ces flux ont été écrémés des denrées les plus nutritives et les plus intéressantes. De plus, les délais de ces produits entre le moment de leur don aux associations et leur date de péremption sont fortement raccourcis, compliquant ainsi leur distribution aux usagers conformément aux normes d'hygiène.
- La politique des grandes chaînes de supermarchés privilégie de plus en plus la franchise de leurs magasins plutôt que les garder intégrés (liés à la centrale de la chaîne). D'une manière générale, ces supermarchés franchisés donnent moins d'invendus aux organisations d'aide alimentaire, voir ne le font plus du tout. En effet, la franchise s'accompagne souvent d'une gestion plus attentive des stocks et des commandes et par conséquent, d'une réduction de la quantité d'invendus produits. Par ailleurs ces magasins sont indépendants et ne sont donc plus soumis aux politiques de dons uniformisées et centralisés des grandes chaînes de supermarchés. Ils ont donc davantage tendance à vendre leurs invendus aux acteurs commerciaux dont nous venons de parler.
- La diminution du budget du programme FSE+ 2021-2027. Ce programme consiste à distribuer gratuitement des aliments et des produits d'hygiène aux associations d'aide alimentaire. Il est financé par l'Europe et la Belgique.
- Les difficultés financières rencontrées par des partenaires clés comme les Banques Alimentaires ont aggravé les tensions logistiques de plusieurs associations du centre de Bruxelles. Faute de moyens, ces dernières ont dû interrompre leurs livraisons régulières de produits FSE+. LOCO a alors été sollicité pour apporter une réponse collective à cette situation d'urgence.

### 3. Activités réalisées

#### 3.1 Consolidation de l'équipe de travailleur.rs.ses

LOCO a consolidé son équipe de salarié.e.s et bénévoles. Ces personnes ont joué un rôle crucial dans l'animation et la mise en place de collaborations logistiques au sein du Réseau LOCO et du secteur de l'aide alimentaire.



Adeline Gazan  
Logistique



Romain Alaerts  
Coordination

L'équipe a participé à des formations :

- Outils IT : Wordpress, Notion, ChatGPT
- Démarchage commercial
- Levée de fonds privés pour asbl
- Comptabilité
- Plan de trésorerie

Parallèlement, l'association a bénéficié de l'expertise d'un consultant externe, ayant été impliqué auparavant dans la création du Réseau LOCO. Ce consultant a été sollicité pour l'élaboration d'une formation valoriste (cf. infra).

L'organe d'administration et les travailleurs de LOCO asbl ont été accompagnés par ToolBox. Ce partenaire a contribué à la professionnalisation de l'ASBL par l'élaboration d'une stratégie et l'amélioration de la gouvernance de l'asbl et du Réseau LOCO.

Par ailleurs, la reconnaissance de LOCO comme organisation caritative auprès des autorités publiques a été accordée. Cela permet aux fournisseurs qui lui donnent leurs invendus alimentaires d'en récupérer la TVA.

### 3.2 Gouvernance et animation du réseau

L'amélioration de l'approvisionnement requiert une gouvernance efficace et une bonne coordination du Réseau LOCO. Des réunions regroupant les parties prenantes sont essentielles pour mettre en œuvre des actions concrètes. Il est primordial de soutenir la dynamique de partage d'expériences et d'informations au sein du réseau. À cette fin, LOCO réunit ses membres régulièrement – au minimum chaque mois, parfois davantage. Ces réunions sont organisées et animées par LOCO asbl.

Ces rencontres sont des occasions d'échanges, d'informations et de réflexion, permettant aux participants de :

- Partager les avancements de leurs projets respectifs sur le terrain ;
- Identifier et discuter des difficultés et des préoccupations concernant l'approvisionnement, en collaborant pour trouver des solutions ;
- Prendre des décisions importantes pour le développement des collaborations et du Réseau LOCO, y compris la gestion des denrées alimentaires.



En 2024, 11 réunions et groupes de travail ont été organisés.

### 3.3 Professionnalisation du secteur de l'aide alimentaire

#### Développement d'outils pratiques

L'asbl a mis à disposition, sur le site de LOCO, un ensemble d'outils pratiques destinés à soutenir les associations dans leurs activités quotidiennes. Ces ressources comprennent des procédures, des fiches techniques et de la littérature spécialisée. Elles visent à :

- améliorer l'efficacité opérationnelle des associations ;
- garantir le respect des obligations légales, notamment en matière de sécurité alimentaire ;
- renforcer les relations avec leurs fournisseurs.

Ces outils sont librement accessibles<sup>2</sup> et constituent un levier essentiel de montée en compétence pour les structures du secteur.

## Boîte à outils

**Filtrer les documents** Réinitialiser

Type de document ^

Circulaire

Lien externe

Modèle

Procédure

Thématique ^

AFSCA

23 résultats

Procédure AFSCA Législation TVA

Procédure pour démarrer une activité de dons d'inventus alimentaires pour l'aide alimentaire

Télécharger le document (pdf|268,97 ko)

Législation TVA

Comment bénéficier des déductions fiscales lors du don d'inventus alimentaires auprès d'organisations d'aide alimentaire

Télécharger le document (pdf|107,63 ko)

<sup>2</sup> [https://www.loco.brussels/comprendre/boite-a-outils/?page\\_num=1](https://www.loco.brussels/comprendre/boite-a-outils/?page_num=1)

### Élaboration d'une formation dédiée

Une « Formation Valoriste » à destination des travailleur-euses du secteur de l'aide alimentaire est en cours de développement. Elle ambitionne de professionnaliser les pratiques en abordant plusieurs thématiques clés :

- respect des normes d'hygiène et de sécurité ;
- optimisation des collectes alimentaires ;
- sensibilisation aux enjeux sociaux et environnementaux ;
- renforcement des partenariats avec les magasins fournisseurs ;
- techniques de prospection de nouveaux fournisseurs.



Ce programme se veut adapté aux réalités de terrain et sera proposé dans une optique d'accessibilité et de valorisation des compétences.

### Étude de faisabilité pour la digitalisation du secteur

Dans le cadre d'une réflexion sur l'optimisation des processus logistiques et de répartition, l'asbl a conduit une **étude de faisabilité concernant le développement d'un outil numérique**. Cette étude, menée avec l'appui de Toolbox, a consisté en :

- un accompagnement personnalisé (8 séances de coaching) ;
- des entretiens avec les membres du réseau pour identifier leurs besoins ;
- des consultations de prestataires pour évaluer les coûts.

**Conclusion principale** : le développement d'un nouvel outil digital n'est **pas pertinent à ce stade**, en raison de plusieurs freins :

- **manque d'adhésion du terrain** : les acteurs préfèrent les canaux simples et immédiats comme WhatsApp ;
- **complexité logistique** : difficulté d'encodage en temps réel dans un secteur fonctionnant en flux tendu ;
- **coûts élevés** : estimés à plus de 70 000 €, sans garantie d'usage ;
- **absence de consensus sur les fonctionnalités** à intégrer.

L'étude recommande **de ne pas investir** dans un nouvel outil à court terme. Elle souligne qu'une telle initiative ne serait utile qu'après une phase de **professionnalisation accrue** et de **sensibilisation des acteurs** du secteur aux enjeux et avantages de la digitalisation.

LOCO continue néanmoins son activité de veille afin de détecter d'éventuels nouveaux besoins qui pourraient être résolus par des outils digitaux.

### 3.4 Partenariats

#### Veille

Pour lui permettre de répondre au mieux aux besoins opérationnels des organisations d'aide alimentaires, LOCO assure une veille continue de leurs spécificités, besoins et ressources. Pour ce faire, l'équipe va à leur rencontre.

#### Organisations rencontrées et actions de visibilité de LOCO :

- Représentation de LOCO à la plénière de la Concertation Aide Alimentaire animée par la Fédération des Services Sociaux ;
- Participation au Rabad Day ;
- Présentation de LOCO à l'AG annuelle du réseau Saint-Vincent-de-Paul ;
- Présentation de LOCO aux rencontres annuelles du réseau des Cuisines de Quartier ;
- Publication d'un article dans le [mensuel de BioWallonie](#) et sur le [site des Brigades d'Actions Paysanes](#) à destination des agriculteurs bio wallons en vue de récupérer leurs surplus de production, en particulier pour des chantiers de glanage.

#### Autres rencontres (liste non exhaustive) :

Agape		CPAS de Saint-Gilles	Opération Thermos
Alpaca		Cuisines de quartier	Pour la Solidarité
ASEB		Espace Social Téléservice	Rafaël
Aurora		Feed the Culture	Recup'Hellenes
Banque Alimentaire		Free Go Etterbeek	Réseau Alim'Entraide
Bruxelles-Brabant		Free Go Solidaires Uccle	Saint-Vincent-de-Paul
BE COOL		Frigorecup / Frigo Recup	(Rasson, Giraud)
Cabas		1170	SBAR
Caria		Happy For Life	Serve the City
Centre d'Entraide Jettois		L'Armée du Salut	Service Social de Cureghem
Cheznous / Bij ons		Le Filet	Share Food
Comerso		Le Panier du Cœur	SoliFood
Comité de la Samaritaine		Les Capucines	Solaal
Commune de Molenbeek		Les Petits Riens – Centre de	Vrac
Community Kitchen		jourLinked.farm	
CPAS d'Auderghem		Naast Monique	
CPAS d'Etterbeek		Nativitas	
CPAS de Koekelberg		Nightborn	

#### Essaimage du modèle de plateforme logistique

En outre, des démarches ont été entreprises auprès de plusieurs communes et CPAS (Molenbeek, Evere, Etterbeek, Anderlecht, ainsi que les bassins Sud-Est – Woluwe, etc. – et Nord-Ouest – Ganshoren, etc.) en vue de promouvoir la création de nouvelles plateformes logistiques locales. Toutefois, le contexte politique actuel, marqué par la fin de la législature, n'est pas favorable au lancement de projets nécessitant des investissements importants. Ces démarches seront relancées lorsque les nouveaux collèges seront installés et leurs budgets auront été votés.

### 3.5 Mutualisation des approvisionnements

En 2024, le Réseau LOCO a récolté et redistribué un total de 2 951 tonnes d'aliments, dont 1 670 tonnes d'inventus alimentaires. Environ un tiers de ces inventus a été directement redistribué par les membres du réseau à leurs bénéficiaires. Le reste a été acheminé vers d'autres organisations d'aide alimentaire de première ligne, renforçant ainsi la solidarité entre structures.



Grâce aux partenariats mis en place par l'asbl et diverses entreprises alimentaires et grâce à la mutualisation des approvisionnements au sein du réseau, plus de 28 tonnes de produits variés ont pu être récupérés. La majorité était des pommes de terre, brocolis, biscuits, pâtes à tartiner de chez Dandoy, gnocchis et produits à base de Quorn.

En parallèle, la collaboration entre associations du réseau a permis l'échange et la redistribution de 1,5 tonne de denrées alimentaires supplémentaires.

Enfin, la reconnaissance croissante de LOCO comme interlocuteur professionnel unique auprès des donateurs facilite les collaborations et encourage le don vers l'aide alimentaire, en répondant à une demande claire des entreprises pour plus de lisibilité et de fiabilité dans la gestion de leurs inventus.



Don de brocolis et jambon



Don de gnocchis



Don de biscuits



Don de burgers de quorn



### 3.6 Mesures d'incitation au don auprès des entreprises alimentaires

LOCO offre son expertise pour faciliter et améliorer les collaborations entre les entreprises alimentaires et les organisations d'aide alimentaire. Cela inclut des **formations adaptées aux besoins des deux parties**, ainsi que la mise à disposition d'une série d'outils tels que des modèles de conventions pour encadrer les dons d'invendus alimentaires.

LOCO assiste également les organisations d'aide alimentaire dans leur recherche de nouveaux fournisseurs d'invendus alimentaires. Cette recherche a pour objectif de mettre en place des **collaborations de récupérations récurrentes**.

C'est ainsi que les actions suivantes ont été réalisées : Présentation de LOCO au comité de gérants des magasins « Färm » et auprès des gérants des magasins « The Barn » à Bruxelles, démarchage auprès des importateurs du Centre Européen de Fruits et Légumes, démarchage auprès d'agriculteurs, démarchage auprès de plusieurs points de vente de la chaîne Délitraiteur.



LOCO propose un service aux magasins qui ont de petites quantités d'invendus alimentaires, généralement écartés le jour de leur date d'expiration. Pour les aider à valoriser ces produits, LOCO met à leur disposition des congélateurs bahuts. L'asbl en a acquis 8 à cet effet. Ces congélateurs permettent de stocker les invendus compatibles avec la congélation. Ainsi, ces aliments peuvent s'accumuler jour après jour dans ces équipements jusqu'à ce qu'une quantité suffisante justifie le déplacement d'une camionnette pour la collecte.

Ces congélateurs sont également mis à dispositions des associations.

### 3.7 Rationalisation du transport

En janvier 2025, afin de renforcer l'autonomie logistique des organisations d'aide alimentaire, LOCO fera l'acquisition, une d'une **camionnette frigorifique**, désormais mise à leur disposition. Grâce à ce véhicule, les associations peuvent retirer elles-mêmes leurs produits FSE+ auprès des Banques Alimentaires. En mai 2025, 5 associations auront utilisé la camionnette.



La **mutualisation des trajets** s'est également intensifiée au sein du réseau. Par exemple, le CPAS d'Uccle a assuré la collecte et la distribution de fromage auprès d'autres membres situés sur son itinéraire, tandis que les camionnettes de DREAM ont permis d'acheminer plusieurs palettes de viande et de brocolis au profit du réseau.



En parallèle, grâce à un financement de Bruxelles Mobilité, LOCO a acquis 3 vélos-cargo mis à disposition de trois membres du réseau. Ces dispositifs innovants offrent des alternatives écologiques pour collecter les invendus auprès des commerces ou livrer les bénéficiaires à mobilité réduite.

**La mutualisation des moyens logistiques a été réalisée au-delà du Réseau LOCO.** En effet, LOCO a collaboré avec une plateforme logistique d'aide alimentaire wallonne, la Fédération des Resto du Cœur, au niveau de l'achat des pommes de 2<sup>e</sup> choix auprès d'un groupement d'agriculteurs bio (voir section « Achats d'aliments » infra). La Fédération des Resto du Cœur a mis à disposition son camion pour livrer ces produits chez une plateforme du Réseau LOCO à tarif réduit. En échange, elle achetait également des pommes au même fournisseur, bénéficiant ainsi des tarifs avantageux qui avaient été négociés en raison des quantités importantes commandées. LOCO prenait en charge la gestion des commandes et de la facturation.



Cette mutualisation permet à LOCO d'augmenter son volume d'achat et, par conséquent, son pouvoir de négociation et ainsi bénéficier de tarifs plus avantageux auprès des fournisseurs.

### 3.8 Rationalisation de l'entrepôt

#### **Création d'un espace de stockage tampon au centre-ville**

Face à l'arrêt soudain des livraisons des Banques Alimentaires à plusieurs associations situées dans le centre de Bruxelles, LOCO asbl a identifié un besoin urgent de solution logistique. À la suite d'une visite des locaux de l'Armée du Salut au Boulevard d'Ypres, une piste de collaboration a été envisagée pour y installer un espace de **stockage tampon mutualisé**. Le principe : faire livrer chaque mois des palettes de denrées alimentaires dans ces locaux, où les associations viendraient ensuite les retirer selon leurs disponibilités.

Cet espace d'environ 350 m<sup>2</sup> permettrait non seulement de répondre aux besoins immédiats des associations bruxelloises impactées, certaines signalant un manque chronique d'espaces de stockage, mais aussi de proposer une solution plus structurelle à l'ensemble du Réseau LOCO. L'asbl assurerait la coordination dans un premier temps, avec un modèle évolutif en fonction de l'usage constaté. Un tarif préférentiel serait proposé. Une étude de faisabilité est en cours pour évaluer précisément les besoins du secteur et leur adéquation avec les capacités du site.

#### **Renforcement des capacités de stockage du Réseau LOCO**

Afin de soutenir la fluidité et la résilience logistique du secteur, LOCO a investi dans **deux chambres froides** installées chez des membres du réseau. Ces équipements, mutualisés et accessibles à l'ensemble des partenaires, permettent de lisser les flux d'approvisionnement, notamment pour les produits nécessitant une conservation au frais.

Par ailleurs, la **capacité de stockage surgelé** a été renforcée grâce à la chambre froide négative d'Apré Services, désormais utilisée en partie comme stock-tampon pour les invendus congelables ou congelés. Cette solution permet au réseau de gérer des volumes plus importants d'invendus, tout en assurant leur redistribution progressive.

### 3.1 Achats d'aliments

En raison de la baisse structurelle progressive de l'approvisionnement en invendus alimentaires qui est constatée ces dernières années, LOCO asbl a effectué des achats d'aliments nécessaires pour compenser la baisse structurelle progressive de l'approvisionnement en invendus alimentaires et maintenir les capacités de distribution du Réseau LOCO.

Les achats ont été réalisés auprès de différents fournisseurs qui ont été sélectionnés sur base des critères suivant : si possible **exploitations certifiées biologiques, de taille modérée et locales**. Ces 3 critères ont été intégralement rencontrés pour tous nos fournisseurs à l'exception :

- Du fromage : origine française, non bio mais vaches pâturant en alpages. Achetés dans un magasin coopératif citoyen, par meule entières découpées par des bénévoles de LOCO dans les locaux du magasin.
- De la viande : origine belge et petite exploitation. La nécessité d'avoir de la viande halal n'était pas compatible avec la certification biologique.
- Du poisson : non bio mais uniquement de pêche et uniquement zones de pêches dont les stocks ne sont pas menacés (Biowallonie a été sollicité pour accompagner la sélection des espèces).

Le tableau ci-dessous reprend l'ensemble des fournisseurs auprès desquels LOCO a procédé à des achats, ainsi que les catégories de produits correspondants, les quantités achetées et les montants dépenses.

Catégorie d'aliments	Coût	Masse (kg)	Prix au kg (marchandise)
Fruits & Légumes	75 763,93 €	56684	1,34 €
Pommes 2e choix	10 096,97 €	20425	0,49 €
Poires 2e choix	1 525,47 €	2212	0,69 €
Courges 2e choix	732,67 €	1536	0,48 €
Fromage	8 299,61 €	561,68	14,78 €
Viande	13 273,90 €	1384,3	9,59 €
Poisson	11 113,31 €	879,12	12,64 €
Œufs bio tarif réduit	3 235,89 €	764,4	4,23 €
Œufs 2e choix	7 796,30 €	2495,7	3,12 €
<b>Total</b>	<b>131 838,05 €</b>	<b>86942</b>	<b>1.52 €</b>

Afin de limiter les frais de livraison, la plupart des livraisons ont été réalisées auprès d'un nombre restreint de plateformes logistiques du Réseau LOCO (généralement maximum 2) pour être ensuite réparties et distribuées parmi les membres du réseau (mutualisation des espaces de stockage et des trajets).

L'asbl a également acheté un flux d'achats alimentaires issus du milieu agricole qui était jusque-là majoritairement inaccessible gratuitement au secteur de l'aide alimentaire, à savoir une quantité importante d'aliments de **2<sup>e</sup> choix** : pommes, poires, courge et œufs. Ces produits ne correspondent pas aux standards de commercialisation (trop petits, trop gros, difformes, légèrement inesthétiques, etc.) mais ne sont pas pour autant donnés à l'aide alimentaire. En effet, ils représentent une petite source de revenus lorsqu'ils sont vendus aux entreprises de transformation alimentaire (jus, pâtisserie, etc.) ou pour l'alimentation animale. Cependant, ils sont vendus **entre 20% et 50% du prix initial, ce qui permet au Réseau LOCO de capter ces flux à moindre coût**.



### 3.2 Communication, publications et plaidoyer

#### **Travail en réseau : plaidoyer pour les plateformes logistiques**

L'asbl a activement participé aux quatre séances du groupe de travail sur les plateformes logistiques. Ce groupe est coordonné par la Fédération des Services Sociaux. Il rassemble des plateformes bruxelloises, wallonnes et flamandes, avec pour objectif la construction d'un plaidoyer politique. Celui-ci vise à obtenir :

- une reconnaissance officielle de ces plateformes,
- un financement structurel,
- des incitants fiscaux pour les entreprises qui font don de leurs invendus au secteur de l'aide alimentaire.

#### **Médiation entre acteurs de l'aide alimentaire**

L'asbl a participé à un processus de médiation réunissant la start-up Happy Hours Market d'une part, et LOCO ainsi que la Banque Alimentaire Bruxelles-Brabant d'autre part. Cette initiative, animée par le Cabinet bruxellois de l'Action sociale, s'est déroulée en deux séances. L'objectif était de parvenir à un accord de répartition des fournisseurs entre la start-up et les acteurs du secteur de l'aide alimentaire, afin d'éviter toute concurrence préjudiciable à ce dernier.

Malheureusement, cette tentative n'a pas abouti, principalement en raison du manque d'implication et de bonne volonté manifesté par le représentant de Happy Hours Market. Celui-ci n'a pas respecté les engagements pris, notamment en matière de transmission d'informations essentielles à la concrétisation de l'accord.

## 4. Bilan et perspectives 2025-2026

Ces cinq dernières années, les services d'aide alimentaire sont restés très fortement sous pression et saturés, notamment en raison de l'inflation et des crises de l'énergie. L'année 2024 a connu un développement important des activités de LOCO qui est maintenant en mesure de proposer une diversité importante de services aux organisations d'aide alimentaire. Avec la conjoncture d'une diminution de l'offre en invendus alimentaires et d'une augmentation de la précarité, les tensions que rencontre le secteur continuent de s'intensifier. Le contexte socio-économique reste compliqué. L'urgence alimentaire reste d'actualité et va se prolonger pendant plusieurs années. Face à cette situation, **l'enjeu de solidarité et de mutualisation dans le réseau de l'aide alimentaire est plus que jamais central.**

Dans ce contexte, en 2025, l'action de LOCO sera plurielle :

En plus de continuer à renforcer les actions déjà mises en place, LOCO prévoit de travailler sur les axes suivants :

### **Développer la mutualisation des véhicules.**

Notamment, par la mise à disposition de la camionnette frigorifique récemment acquise afin de la mettre à disposition auprès des organisations d'aide alimentaire en difficulté de transport. Dans un deuxième temps, ce développement pourrait se poursuivre sur le recrutement d'une chauffeur.euse qui conduirait la camionnette pour le compte des associations (collecte d'invendus et de produits FSE+ aux Banques Alimentaires), et l'achat de véhicules supplémentaires. L'asbl continuera d'accompagner les associations prêtes à mettre à disposition leurs véhicules auprès d'autres associations.

### **Développer la mutualisation de moyens de stockage.**

LOCO poursuivra son étude auprès du secteur pour évaluer précisément les besoins des associations en termes d'entreposage et leur adéquation avec les capacités du site de l'Armée du Salut.

### **Susciter et stimuler la création de nouvelles plateformes logistiques.**

Aujourd'hui, le modèle des plateformes logistiques a fait ses preuves : il est efficient et gagnerait à être essaimé. LOCO accompagnera les asbl et pouvoirs publics demandeurs de mettre en place de telles activités, en particulier dans les zones qui en sont peu desservies à Bruxelles.

### **Développement des partenariats entre donateurs d'invendus et associations.**

Proposer aux commerces alimentaires un **accompagnement pour l'optimisation de la gestion de leurs surplus**. Les informer des bonnes pratiques du don et des incitants dont ils peuvent bénéficier telles que la récupération de TVA sur les produits donnés.

### **Pérennisation de l'asbl**

Continuer la recherche de financement pour l'asbl tant en termes d'investissement que pour le maintien de l'équipe.

Merci pour votre attention.

A l'année prochaine !

LOGISTIQUE  
COLLABORATIVE